Conditions Particulières du Produit – Gestion des commandes pour Adobe Commerce (2024v1)

1. **Définitions complémentaires**

   1.1 **« Compte »** désigne tout compte Adobe ouvert par le Client pour les Services On-demand au titre d'un Bon de Commande.

   1.2 **« Personnalisations du Client »** désigne les personnalisations, y compris les modifications du code source et les configurations apportées à l'accélérateur d'intégration par le Client ou selon les instructions du Client. Les Personnalisations du Client ne constituent pas une Technologie Indemnisée.

   1.3 **« Consultant en Développement »** désigne un intégrateur de systèmes tiers (a) que le Client a autorisé, conformément aux Conditions Générales, à accéder aux Services On-demand et à les tester, et (b) dont au moins une personne dans l'équipe de développement est un Expert Agréé Adobe – Développeur Adobe Commerce (ou titulaire de toute certification lui succédant, élaborée par Adobe) qui sera particulièrement engagé et impliqué dans le projet de développement des Services On-demand.

   1.4 **« Prestataire de Gestion des Commandes »** désigne le prestataire tiers d'Adobe pour les services de gestion des commandes en lien avec les Services On-demand.

   1.5 **« Description du Produit »** désigne la description du produit au titre de la Gestion des Commandes pour Adobe, disponible ici : https://helpx.adobe.com/legal/product-descriptions.html.

2. **Licence pour l'Accélérateur d'Intégration.** La licence du Client pour les Services On-demand comprend l'accès au code d'accélérateur d'intégration et l'utilisation dudit code pour aider le Client à intégrer Adobe Commerce aux Services On-demand. Toute intégration élaborée par le Client à l'aide de l'accélérateur d'intégration ou d'Adobe Developer App Builder est considérée comme une Personnalisation du Client.

3. **Utilisation d'Adobe Developer App Builder.** Les Services On-demand comprennent l'utilisation d'Adobe Developer App Builder dans le seul but d'intégrer Adobe Commerce sous réserve des Conditions Particulières du Produit – Adobe Developer App Builder, disponibles ici : https://www.adobe.com/fr/legal/terms/enterprise-licensing/all-product-terms.html. Toute extension ou intégration élaborée par le Client au moyen d'Adobe Developer App Builder est considérée comme une Personnalisation du Client.

4. **Restrictions.** Le Client n'utilisera pas (et doit s'assurer que ses Sociétés Affiliées, employés, sous-traitants et autres tiers autorisés n'utilisent pas) les Services On-demand (y compris Adobe Developer App Builder et l'accélérateur d'intégration) séparément d'Adobe Commerce.

5. **Limitation de responsabilité.**

   5.1 Le Prestataire de Gestion des Commandes ne sera pas responsable envers le client des dommages spéciaux, indirects, moraux, consécutifs, accessoires, ou des dommages-intérêts punitifs ou exemplaires.

   5.2 Les responsabilités collectives d'Adobe et du Prestataire de Gestion des Commandes sont soumises aux limitations de responsabilité prévues au Contrat.

6. **Tiers bénéficiaire.** Le Client reconnaît que le Prestataire de Gestion des Commandes est un tiers bénéficiaire du présent Contrat , disposant du droit indépendant d'appliquer les conditions relatives au Prestataire de Gestion des Commandes et aux Services On-demand directement à l'encontre du Client, indépendamment de la mesure dans laquelle Adobe peut ou ne peut pas avoir précédemment entrepris d'appliquer les conditions du Contrat.

7. **Données à caractère personnel.** Le Client et ses utilisateurs ne doivent pas inclure de données à caractère personnel dans des champs de texte qui ne sont pas destinés à recevoir des données à caractère personnel ou qui n'en demandent pas.

8. **Utilisation autorisée.** Le Prestataire de Gestion des Commandes n'utilisera ni ne divulguera les résultats découlant de l'utilisation par le Client des Services On-demand qui sont propres aux Données du Client ou qui permettent d'identifier le Client d'une manière ou d'une autre. Le Prestataire de Gestion des Commandes peut utiliser les Données du Client et

d'autres informations résultant des Données du Client dans le cadre des Services On-demand afin de gérer et d'améliorer ces derniers.

9. **Historique des commandes et conservation des données.** Les Services On-demand conservent un (1) an d'historique des commandes dans le tableau actif et un (1) an supplémentaire dans le tableau de l'historique. Suite à la résiliation ou à l'expiration de la licence du Client pour les Services On-demand, le Client dispose de trente (30) jours pour accéder à son Compte et télécharger ou exporter les Données du Client. Suite à ce délai de trente (30) jours, Adobe pourra rapidement déprovisionner l'environnement du Client, et toutes les Données du Client dans les systèmes Adobe, ou autrement en sa possession ou sous son contrôle, seront supprimées.
10. **Mises à jour.** Pendant la Durée de la Licence, les Services On-demand comprennent des mises à jour qui sont mises à la disposition de l'ensemble des clients d'Adobe Commerce on Cloud. Il incombe au Client d'ajuster les Personnalisations du Client (par exemple, le code d'intégration) pour qu'elles soient compatibles avec les mises à jour, si nécessaire.
11. **Services d'assistance. Sauf indication contraire dans le Bon de Commande correspondant, tous les problèmes de priorité et les problèmes liés à l'exécution des Services On-demand (individuellement, une « Demande de Service ») doivent être soumis conformément aux Conditions des Services d'Assistance Expert d'Adobe Experience Cloud décrites à l'adresse suivante https://helpx.adobe.com/fr/support/programs/support-policies-terms-conditions.html (ou toute URL ultérieure), telles qu'elles pourront être mises à jour de temps à autre par Adobe. Lorsqu'une Demande de Service porte sur un problème relatif à l'utilisation des Services On-demand, le Client fournira à Adobe les accès et détails suffisants pour permettre à Adobe de comprendre et reproduire le problème. Si le Client et Adobe déterminent conjointement que le problème constitue une erreur dans les Services On-demand qui empêche le système de fonctionner substantiellement en conformité avec la Description du Produit, Adobe traitera la Demande de Service conformément aux Conditions des Services d'Assistance Expert d'Adobe Experience Cloud. Le Client ne doit en aucun cas contacter le Prestataire de Gestion des Commandes pour obtenir des services d'assistance.**
12. **Accord de niveau de service.** Les obligations d'Adobe quant aux Taux de Disponibilité Minimum sont définies dans le Contrat-Cadre de Niveau de Service et l'Annexe au Contrat de Niveau de Service disponibles à l'adresse suivante : https://www.adobe.com/legal/service-commitments.html (collectivement, le «**Contrat de Niveau de Service**»).
13. **Responsabilités du Client.** Le Client sera seul responsable de la configuration et de l'utilisation des Produits et Services d'une manière qui garantisse une sécurité et une protection appropriées de son Compte, ainsi que de toutes les activités du Client, de ses Sociétés Affiliées ou de tiers qui ont lieu sur son Compte, que ces activités soient autorisées le Client, ou entreprises par le Client, ses employés, ou des tiers (incluant mais sans se limiter aux prestataires, agents, Sociétés Affiliées et utilisateurs finaux).
14. **Personnalisations du Client.**

    14.1 Le Client peut utiliser l'accélérateur d'intégration et Adobe Developer App Builder pour configurer et personnaliser une intégration entre les Services On-demand et Adobe Commerce. Adobe décline toute responsabilité quant à tout(e) défaut ou défaillance des Services On-demand causé(e) par les Personnalisations du Client. Le Client est seul responsable de l'ensemble de l'installation, du déploiement, de l'assistance et des tests (sécurité et qualité) des Personnalisations du Client. Ceci comprend les éventuelles incidences négatives sur les Services On-demand découlant de l'utilisation des Personnalisations du Client ou de l'incapacité à les utiliser. Le Client reconnaît que les Personnalisations du Client pourraient affecter la performance des Sites du Client et entraîner une période d'indisponibilité et/ou nécessiter une augmentation de la capacité du serveur ou une capacité d'appoint, et par conséquent entraîner des frais supplémentaires. Il incombe au Client de résoudre les problèmes de performance, de disponibilité ou d'ordre fonctionnel causés par les Personnalisations du Client.

    14.2 Le Client déclare et certifie que ses Personnalisations du Client seront conformes à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur, et qu'elles ne violeront pas ni n'enfreindront les droits d'auteur ou de propriété intellectuelle de tierces parties. Le Client est propriétaire des Personnalisations du Client (ou, le cas échéant, doit s'assurer qu'il dispose d'une licence valide pour celles-ci), sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe dans la Technologie Adobe. Le Client reconnaît et accepte que l'accès par Adobe aux Personnalisations du Client n'exclut pas le développement indépendant (sans l'utilisation des Personnalisations du Client) ou l'acquisition par Adobe d'une technologie similaire sans obligation envers le Client, et le Client (en son nom et au nom de ses Sociétés Affiliées) renonce irrévocablement par les présentes à faire valoir ses droits auxdites Personnalisations du Client à l'encontre d'Adobe et de ses Sociétés Affiliées ou de leurs titulaires de licences directs ou indirects.

15. **Consultant en Développement.** Le ou les Consultant(s) en Développement nommé(s) par le Client au titre des présentes Conditions Particulières du Produit travaille(nt) expressément et exclusivement selon les directives du Client, lequel est responsable de toute action ou omission de la part du ou des Consultant(s) en Développement. Adobe peut refuser l'accès à tout Consultant en Développement qu'il considère comme ayant un impact négatif sur les Services On-demand ou sur d'autres clients des Services On-demand. Le Client comprend et reconnaît que : (A) la désignation par le Client d'un Consultant en Développement relève de la seule discrétion du Client, que ce Consultant en Développement ait été recommandé par Adobe, désigné par Adobe comme un « partenaire certifié » ou autre ; (B) Adobe n'est partie à aucun contrat conclu entre le Client et le Consultant en Développement ; et (C) Adobe n'est pas responsable des actes ou omissions du Consultant en Développement. En outre, Adobe n'est tenue responsable d'aucune divulgation, modification ou suppression des Données du Client résultant de l'accès par des Produits et Services tiers ou son fournisseur.